

<https://www.paris-normandie.fr/id371649/article/2022-12-19/lyceens-privés-de-natation-la-...>

Par Sylvain AUFFRET

🕒 13 min read

Lycéens privés de natation à la nouvelle piscine de Déville : ça coince entre la mairie et la Région

Faute d'accord entre la municipalité et le conseil régional sur la gratuité d'accès, les lycéens de l'établissement Vallée du Cailly ne peuvent accéder aux bassins pour leurs cours.



La piscine Christine Caron a ouvert ses portes le 23 octobre 2022 - Photo BORIS MASLARD

PARIS
NORMANDIE

Publié: 19 Décembre 2022 à 18h08 Temps de lecture: 2 min

La nouvelle piscine de Déville-lès-Rouen a ouvert le samedi 22 octobre 2022. Mais tout le monde ne peut pas encore en profiter... « *Nous devons avoir accès cette année à plusieurs créneaux piscine, pour proposer à nos classes de seconde un enseignement en natation. Cependant, nous apprenons début décembre que la mairie de Déville nous en refuse l'accès* », explique Marie-Brigitte Claude-Pelletier et ses collègues de l'équipe d'éducation physique et sportive (EPS) du lycée Vallée du Cailly, situé à Déville-lès-Rouen. « *Pourtant, tout avait été mis en place depuis le mois de juin dernier avec l'équipe enseignante, les créneaux étaient fixés et réservés et les emplois du temps remaniés pour répondre aux contraintes des horaires de la piscine. Tout le monde se réjouissait de pouvoir bénéficier de cette piscine toute neuve, permettant d'offrir à nos élèves une activité supplémentaire cet hiver* », poursuit l'enseignante, qui évoque le sauvetage et le savoir nager.

Subvention contre mise à disposition

En guise de refus d'accès, la mairie souhaite faire payer l'utilisation de la piscine au lycée, autrement dit au conseil régional, qui a en charge ces établissements. Sauf que, depuis la fusion des régions et des académies, le conseil régional a repris la politique de l'ex-conseil régional de Basse-Normandie : en échange des subventions versées pour les équipements communaux, il demande la mise à disposition gratuite pour les lycéens. Des discussions étant en cours avec le conseil, la mairie ne souhaitait pas s'exprimer sur le sujet, début décembre.

Côté Région, mi-décembre, le son de cloches était sensiblement différent : « *Déville est l'une des seules communes pour laquelle ça coince en Normandie* », souffle Bertrand Deniaud, vice-président en charge des lycées et de l'éducation. « *On subventionne beaucoup d'équipements sportifs. Pour cette piscine, on a donné un million d'euros, ce qui n'est pas rien. Le maire veut faire payer l'utilisation, nous, on estime qu'avec la subvention, la commune pourrait être reconnaissante et que les élèves n'aient pas à payer pour les cours.* »

En attendant un accord, ce sont les lycéens qui trinquent...

Lire aussi